



# BILAN À MI-PARCOURS DU PCAET

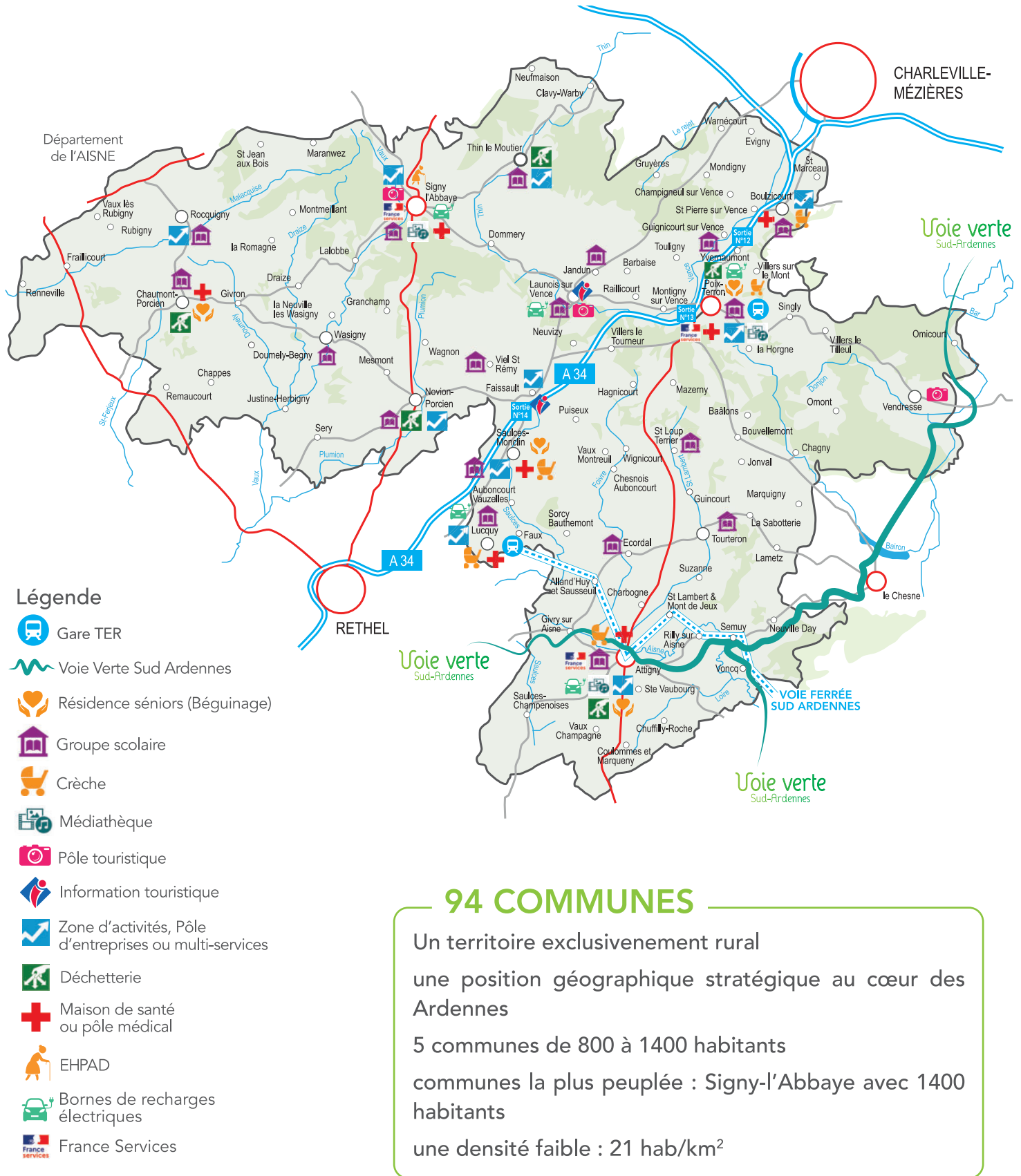
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

**SYNTHÈSE**  
2022 ▶▶▶▶▶ 2027



Édition octobre 2025

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES



## Légende

- Gare TER
- Voie Verte Sud Ardennes
- Résidence seniors (Béguinage)
- Groupe scolaire
- Crèche
- Médiathèque
- Pôle touristique
- Information touristique
- Zone d'activités, Pôle d'entreprises ou multi-services
- Déchetterie
- Maison de santé ou pôle médical
- EHPAD
- Bornes de recharges électriques
- France Services

## 94 COMMUNES

Un territoire exclusivement rural  
 une position géographique stratégique au cœur des Ardennes  
 5 communes de 800 à 1400 habitants  
 communes la plus peuplée : Signy-l'Abbaye avec 1400 habitants  
 une densité faible : 21 hab/km<sup>2</sup>

## 22 350 HABITANTS

Une dynamique démographique positive  
 la tranche des plus de 75 ans augmente  
 mais les enfants restent plus représentés  
 que dans le reste du département

## 1 000 km<sup>2</sup>

3% du territoire est urbanisé, 75% du territoire est à vocation agricole et 22% à vocation naturelle  
 découpage en 5 unités spécifiques liées à l'habitat et aux paysages

# INTRODUCTION

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a validé lors du Conseil de Communauté du 16 Décembre 2021 son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) sur la période 2022-2027. Cette version réglementaire du Plan Climat fait suite au plan climat volontaire lancé en 2013 et enrichi en 2016 avec des actions sur la qualité de l'air.

Le PCAET comporte 37 actions réparties selon les 4 axes du projet de territoire et ces 10 chantiers.

## LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LE PCAET À L'HORIZON 2030 SONT LES SUIVANTS :



**36%**

**de réduction des consommations énergétiques**  
*(par rapport à 2005)*



**40%**

**de réduction des émissions de GES**  
*(par rapport à 2005)*



**100%**

**de notre consommation couverte par les énergies renouvelables**

Ce document est la synthèse du rapport sur l'évaluation à mi-parcours du PCAET réalisée en septembre 2025. Pour établir ce rapport, la chargée de mission PCAET a échangé avec l'ensemble des agents des différents services de la Communauté de Communes qui mettent en œuvre, collectivement, les actions définies lors du lancement du Plan Climat.

Il présente une version synthétique du rapport avec l'avancement des actions et les principaux chiffres liés aux objectifs fixés.

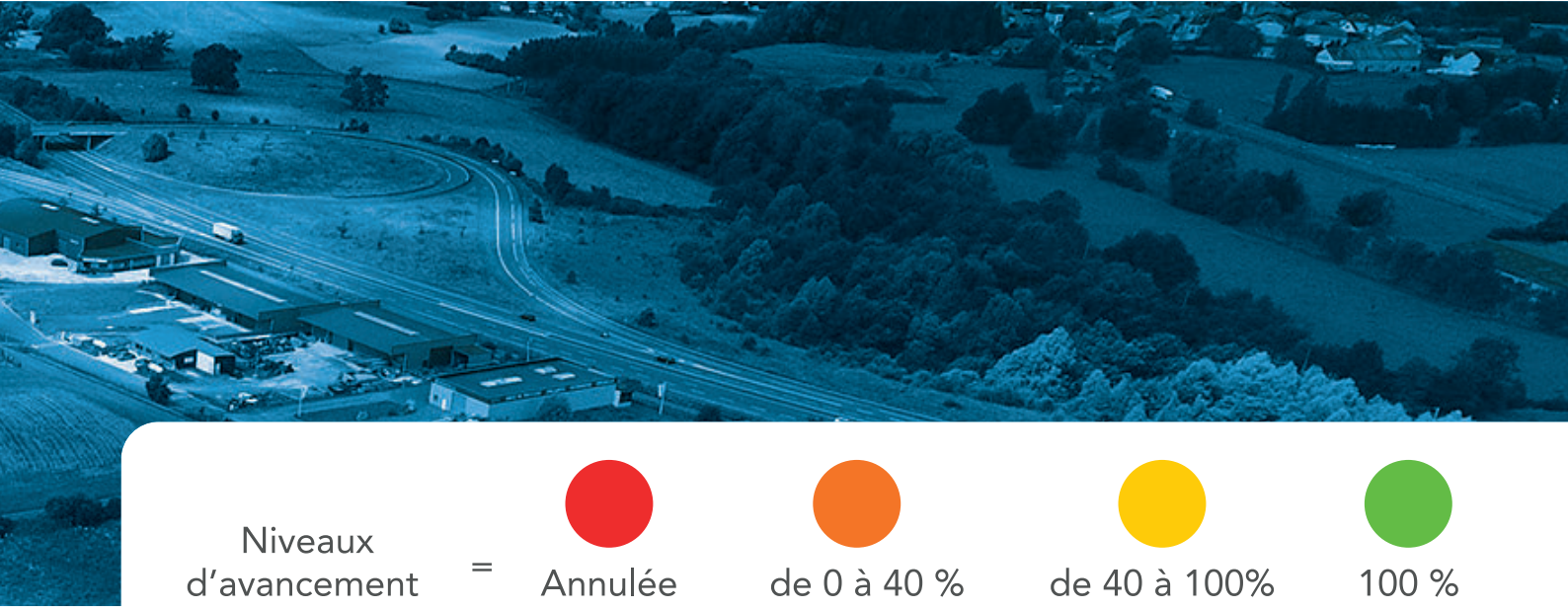
# DÉFI 1



## CRÉER DE LA RICHESSE À PARTIR DE NOS RESSOURCES

### CHANTIER N°1 : SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

OBJECTIFS	ACTIONS STRATÉGIQUES
CRÉER DES CONDITIONS FAVORABLES À L'INSTALLATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA REPRISE D'ACTIVITÉS	1.1 Poursuivre l'accompagnement à l'installation et au développement d'entreprises dans les villages
	1.2 Construire un bâtiment passif
SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES ÉCONOMIES ALTERNATIVES ET LES FILIÈRES LOCALES	1.3 Intégrer les acteurs de l'économie locale dans les projets de la collectivité
ACCOMPAGNER ET METTRE EN SYNERGIE LES ACTEURS	1.4 Mettre en réseau les entreprises autour des enjeux AEC



Niveaux  
d'avancement =



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
80-100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones d'Activités de Lucquy, Faissault et Saulces-Monclin terminées</li> <li>- Aide avec bonification développement durable pour les entreprises</li> </ul>	2022-2027
Annulé	<p>Autre projet porté par la commune de Poix-Terron :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réhabilitation d'une friche SNCF en tiers lieux. Proximité de la gare, matériaux de réemploi, murs en brique de terre cru, isolation en béton de chanvre projeté, chantiers participatifs,...</li> </ul>	2027
80 – 100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capsules vidéo de promotion des entreprises</li> <li>- Utilisation de services de l'ESAT de Mohon (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) pour envoi de courriers (en nombres)</li> <li>- Accueil du groupe d'économie sociale et solidaire COPELIS et de ses branches BO' Ressourcerie et BO' Matériaux dans nos locaux</li> </ul>	2023-2027
40 – 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 entreprises labélisées dans le cadre du label Éco-Défis avec la Chambre de Commerce et d'Industrie</li> </ul>	2023-2027



# CRÉER DE LA RICHESSE À PARTIR DE NOS RESSOURCES

**CHANTIER N°2 :  
FAIRE DU TOURISME, UN VECTEUR  
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES	2.1	Développer une offre d'éco-tourisme
AMÉLIORER LES CAPACITÉS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DES TOURISTES - PROFESSIONNALISER LES ACTEURS	2.2	Accompagner les hébergeurs et les porteurs de projets touristiques à la mise en œuvre des enjeux AEC

**CHANTIER N°3 :  
MAINTENIR ET PROMOUVOIR  
L'ACTIVITÉ AGRICOLE**

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS	3.1	Mettre en place un Projet d'Alimentation Territorial (PAT)
ACCOMPAGNER ET PROMOUVOIR LES NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES	3.2	Mettre en œuvre les actions du Clim'Agri
FACILITER L'ACCESSIBILITÉ AU FONCIER	3.3	Soutenir le maraichage biologique et à la structuration de la filière
	3.4	Limitier la consommation foncière dans les documents d'urbanisme

Niveaux  
d'avancement =



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
40 - 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 nouveaux sentiers de randonnée</li> <li>- Édition du guide de randonnée « Escapades sur les Crêtes »</li> <li>- Utilisation de vis de fondations pour les poteaux signalétiques en remplacement du béton</li> <li>- Livraison de la Voie Verte Sud Ardennes</li> </ul>	2022-2027
60 - 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide de randonnée offert à tous les hébergeurs</li> <li>- Travail avec l'ADT (Agence de Développement Touristique des Ardennes) sur le tourisme durable</li> <li>- Rencontre des prestataires de l'Office de Tourisme (2 fois/an)</li> </ul>	2022-2027
100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Labélisation niveau 1 et 2</li> <li>- Nouveau PAT 2026-2030</li> </ul>	2022-2027
100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie a été intégrée dans les actions du PAT (Projet Alimentaire Territorial)</li> </ul>	2022-2027
40 - 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonification de 20% des aides pour le maraîchage</li> <li>- 5 maraichers installés (dont 4 bio) en 2024 contre un (bio) en 2022</li> <li>- 4 établissements scolaires conventionnés « produits locaux »</li> </ul>	2022-2027
60 - 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PLUi en cours d'élaboration</li> <li>- Recensement des dents creuses</li> </ul>	2022-2027

# DÉFI 2



## VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

CHANTIER N°4 :  
ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES	4.1	Développer le solaire thermique et photovoltaïque et les projets d'autoconsommation
	4.2	Accompagner le développement de l'hydroélectricité, de l'éolien et de la géothermie
	4.3	Développer les réseaux de chaleur bois collectifs
FAVORISER LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES	4.4	Poursuivre la déclinaison du PCAET dans les communes (PCEC)



Niveaux  
d'avancement =



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
60 – 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la carte solaire</li> <li>- Animations / formation sur le photovoltaïque</li> <li>- Installation photovoltaïque en auto-consommation sur nos locaux</li> <li>- Convention avec Solarcoop pour l'accompagnement des particuliers</li> <li>- Charte sur l'agrivoltaïsme</li> </ul>	2022-2027
60 – 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un plan de paysage éolien avec la DTT</li> </ul>	2022-2027
40 - 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du réseau de chaleur de Signy-l'Abbaye</li> </ul>	2022-2027
40 – 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 48% des communes ont adhéré soit 68% de la population</li> <li>- 69 notes portant sur la rénovation de bâtiments communaux dont 48 avec travaux par la suite</li> <li>- Réduction de 19% des consommations et de 52% des émissions de GES dans le périmètre étudié.</li> </ul>	2022-2027

# DÉFI 2



## VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

	OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
<b>CHANTIER N°4 : ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE</b>	FAVORISER LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES	4.5	Accompagner la rénovation énergétique
	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR	4.6	Poursuivre les mesures et la sensibilisation sur la qualité de l'air
	IMPLIQUER LA POPULATION ET LES ACTEURS LOCAUX DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PCAET	4.7	Accompagner les particuliers dans la prise en compte des enjeux AEC
<b>CHANTIER N°5 : OPTIMISER LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS</b>	ORGANISER UNE GESTION DES DÉCHETS PLUS VERTUEUSE	5.1	Mettre en œuvre la redevance incitative
		5.2	Favoriser la méthanisation agricole
	LIMITER LE GASPILLAGE	5.3	Poursuivre l'animation, la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets

Niveaux  
d'avancement

=



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
80 – 100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat 2022/2027</li> <li>- Audits énergétiques sur le parc de logements</li> <li>- Espace France Rénov'</li> <li>- 1 seul logement classé en F sur le parc de 87 logements intercommunaux</li> <li>- Convention pour valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)</li> </ul>	2022-2027
40 – 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérimentation « Air et Mobilité » avec le projet Comp'Air</li> <li>- Relais d'information dans les écoles</li> <li>- Adhésion à ATMO Grand Est</li> </ul>	2022-2027
40 – 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Balades à la caméra thermique. 652 bâtiments sur 62 communes</li> <li>- 3645€ d'aides à l'achat de vélos électriques attribuées – 40 dossiers</li> </ul>	2022-2027
100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place au second semestre 2020.</li> <li>- Passage de 13 à 10 levées par an depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.</li> <li>- 12 points d'apport volontaire depuis juillet 2024 valorisés en méthaniseur (110kg/semaine au démarrage autour de 1000kg/semaine aujourd'hui sur l'ensemble du territoire)</li> </ul>	2022-2027
100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 réunions publiques de sensibilisation et de retour d'expérience en partenariat avec GRDF, 15 agriculteurs présents.</li> <li>- Aide aux études de faisabilité technico-économique dans le dispositif d'aide agricole.</li> </ul>	2023-2027
60 – 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des grosses entreprises, campings, manifestations événementielles, crèches, CFA, écoles, restaurants, traiteurs, ...</li> <li>- Animations dans 4 cantines sur le gaspillage alimentaire</li> </ul>	2022-2027

# DÉFI 2



## VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE


	OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
<b>CHANTIER N°6 : PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS</b>	<b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b>	<b>6.1</b>	<b>Poursuivre les actions pour l'assainissement des eaux usées</b>
		<b>6.2</b>	<b>Poursuivre les actions GEMAPI et en lien avec l'eau potable</b>
	<b>PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU</b>	<b>6.3</b>	<b>Poursuivre les actions en lien avec la Trame Verte et Bleue</b>
	<b>VALORISER LES MILIEUX NATURELS</b>	<b>6.4</b>	<b>Poursuivre le programme Natura 2000</b>

Niveaux  
d'avancement

=  Annulée

 de 0 à 40 %

 de 40 à 100%

 100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
60 – 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de pénalités pour les assainissements non collectifs qui ne sont pas aux normes</li> <li>- Création d'un réseau de collecte et d'un système de traitement de type filtres de roseaux pour Launois sur Vence, Lucquy/Coucy</li> <li>- Réhabilitation d'une partie du réseau et reconstruction d'une unité de traitement sur la commune d'Attigny pour traiter 100% des eaux usées</li> <li>- Lancement des travaux pour la création d'une nouvelle unité de traitement à Boulzicourt conjointement aux travaux d'eau potable de la commune (septembre 2025)</li> </ul>	2022-2027
40 – 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des continuités écologiques</li> <li>- 4 diagnostics de ruissellement</li> <li>- 3 aides à la consolidation de berges pour les communes</li> <li>- Commande groupée de récupérateur d'eau de pluie</li> <li>- Aide aux Associations Syndicales Autorisées</li> </ul>	2022-2027
80 – 100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trame Verte et Bleue (TVB) de Poix-Terron et des 3 vallées</li> <li>- Gestion différenciée des espaces : étude des sites intercommunaux, achat de matériel spécifique, réunions d'information avec les communes</li> </ul>	2022-2027
80 – 100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreuses animations réalisées par l'association ReNArd</li> </ul>	2022-2027

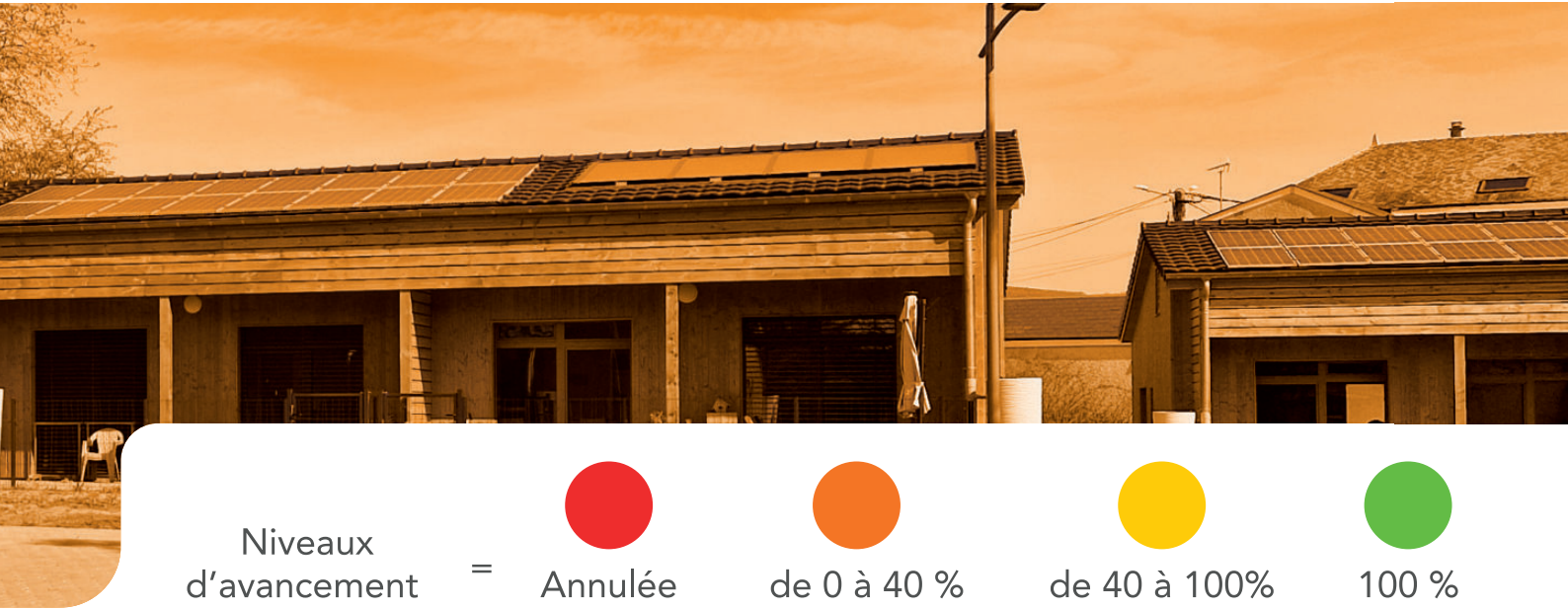
# DÉFI 3

## DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



CHANTIER N°7 :  
AMÉLIORER LES SERVICES À LA POPULATION

OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉS	7.1	Programmer la rénovation thermique de logements intercommunaux et communaux
POURSUIVRE LA POLITIQUE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	7.2	Accompagner les acteurs de la petite enfance dans la mise en place des enjeux AEC
CRÉER LES CONDITIONS D'ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE	7.3	Sensibiliser les jeunes aux enjeux AEC
ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS	7.4	Accompagner, soutenir et mettre en réseau les acteurs autour des enjeux AEC



Niveaux  
d'avancement =



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
60 – 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme d'études énergétiques des logements</li> <li>- 4 logements rénovés dont 2 en matériaux biosourcés</li> </ul>	2022-2027
40 – 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Audits énergétiques des crèches de Boulzicourt et Saulces-Monclin et de 4 écoles</li> <li>- Accompagnement des structures associatives existantes</li> <li>- Formation Savoir Rouler à Vélo (SRAV) à l'école et en accueils de loisirs</li> </ul>	2022-2027
20 - 40 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du contrat TER, Territoires Éducatifs Ruraux avec notamment les enjeux liés à la mobilité</li> <li>- Les priorités pour 2024-2027 sont de structurer une politique jeunesse 6/11 ans</li> </ul>	2022-2027
20 - 40 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de fabrication de produits ménagers dans CLS 1. D'autres actions mises en place sont comptées dans le cadre du PAT</li> </ul>	2022-2027

# DÉFI 3



## DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

CHANTIER N°8 : DÉVELOPPER ET  
AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE  
L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS

OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
METTRE EN PLACE LES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES	8.1	Mettre en place un programme de rénovation énergétique des gymnases
ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS SOCIOCULTURELS POUR	8.2	Accompagner, soutenir et mettre en réseau les acteurs socioculturels autour des enjeux AEC

Niveaux  
d'avancement

=



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

## AVANCEMENT

## COMMENTAIRES

## TEMPORALITÉ

**100 %**

- Diagnostics énergétiques réalisés
- Déclaration sur la plateforme OPERAT

**2022-2027**

**80 – 100 %**

- Renforcement des critères Climat Air Energie du programme LEADER
- Déploiement du dispositif éco-manifestations en Champagne-Ardenne

**2023-2027**

# DÉFI 4



## RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE

CHANTIER N°9 :  
REDYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
DÉVELOPPER L'IMPLICATION CITOYENNE	9.1	Accompagner et soutenir les projets citoyens
RENFORCER L'IMPLICATION DES ÉLUS DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ ET LA PRISE DE NOUVELLES COMPÉTENCES	9.2	Intégrer les enjeux AEC dans le fonctionnement des collectivités
AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA COMMUNICATION DE LA COLLECTIVITÉ	9.3	Communiquer, animer, suivre et évaluer la politique Air Energie Climat
METTRE EN COHÉRENCE LES PROGRAMMES ET CRÉER DES SYNERGIES ENTRE ACTEURS	9.4	Obtenir le label Citergie



Niveaux  
d'avancement =



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
60 – 80 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une 2<sup>ème</sup> Centrale Villageoise</li> <li>- Création d'une épicerie participative</li> <li>- Création d'un jardin partagé</li> </ul>	2022-2027
20 – 40 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du journal « Fil de Crêtes »</li> <li>- Formation économie circulaire</li> <li>- Atelier Trame Verte et Bleue avec les élus</li> </ul>	2022-2027
20 - 40 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un bilan mi-parcours du PCAET</li> <li>- Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME</li> <li>- Recrutement d'un chargé de mission économie circulaire / journaliste territorial</li> </ul>	2022-2027
100 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le programme s'appelle aujourd'hui Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE)</li> <li>- La collectivité à atteint les 3 étoiles sur le domaine Climat, Air, Énergie et 1 étoile sur l'Économie Circulaire</li> </ul>	2022-2027

# DÉFI 4



## RENFORCER LA COHÉRENCE TERRITORIALE

CHANTIER N°10 : METTRE LES OUTILS DE PLANIFICATION  
AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE LA  
PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

OBJECTIFS	N°	ACTIONS STRATÉGIQUES
PRÉSERVER LE BÂTI ET LES PAYSAGES	10.1	Mettre en place une AEU territoriale dans le cadre du PLUi
DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ	10.2	Proposer une offre de mobilité diversifiée et adaptée à tous
AMÉLIORER LA COUVERTURE INTERNET ET DÉVELOPPER LES OUTILS LIÉS	10.3	Développer les "France Services"

Niveaux  
d'avancement

=



Annulée



de 0 à 40 %



de 40 à 100%



100 %

AVANCEMENT	COMMENTAIRES	TEMPORALITÉ
100 %	<ul style="list-style-type: none"><li>- 9 ateliers réalisés soit 128 personnes sensibilisés</li></ul>	2023-2027
40 – 60 %	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rédaction d'un guide de la mobilité</li><li>- Validation Schéma Directeur Cyclable</li><li>- Intégration au projet Interreg Ardenne ITinérance Mobilité Infrastructures (AITIMI)</li><li>- Participation à la démarche de construction des bassins de mobilité</li></ul>	2023-2027
100 %	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 personnes à temps plein</li><li>- Permanences délocalisées dans les villages</li><li>- Rencontre des référents France Services pour échanger sur la mobilité</li></ul>	2022-2027

# CONCLUSION

Le bilan mi-parcours du PCAET de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises nous permet de nous situer par rapport aux objectifs fixés au lancement, pour 2030, sur la réduction des consommations énergétiques et des gaz à effet de serre et la production d'énergies renouvelables.



- Objectif de 36% de réduction des consommations énergétiques en 2030 (par rapport à 2005).

**Notre consommation s'élève aujourd'hui à 900 GWh soit une réduction de 21% en 2022.**

**Nous étions à 11% de réduction en 2016.**



- Objectif 40% de réduction des émissions de GES en 2030 (par rapport à 2005).

**Nos émissions de GES s'élèvent aujourd'hui à 295 ktCO2eq soit une réduction de 36% en 2022.**

**Nous étions à 23% de réduction en 2016.**



- Objectif 100 % de notre consommation couverte par les énergies renouvelables.

**Nous sommes à 51,9% en 2022.**

**Nous étions à 31% de réduction en 2016.**

L'évolution est bien visible et va dans le bon sens pour atteindre les objectifs fixés. En parallèle, sur l'ensemble des 37 actions, 65% ont un taux d'avancement supérieur à 40% et 21% sont d'ores et déjà terminées.







# TRANSITION

Le Plan Climat des Crêtes  
2030

Un territoire à  
« ÉNERGIES POSITIVES »



SENSIBILISATION  
**BIODIVERSITÉ**  
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
VÉLO AGRICULTURE DURABLE  
ALIMENTATION ENVIRONNEMENT PAYSAGE

